



Rapport 2017/18 concernant l'utilisation des ressources de la Fondation Centime Climatique  
établi à l'intention du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et  
de la communication (DETEC)

conformément à l'accord du 19 septembre 2016

28 juin 2018

## Sommaire

Sommaire .....	1
1 Objectif de ce rapport.....	2
2 Exigences applicables à la Fondation .....	2
3 Ressources disponibles et engagements.....	2
4 Collaboration avec les autorités fédérales.....	3
5 Activités en cours et nouvelles activités .....	4
5.1. Participation à la <i>Carbon Initiative for Development</i> (Ci-Dev) .....	4
5.2. Participation à la <i>Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation</i> (PAF) .....	5
5.3. Participation à la <i>Transformative Carbon Asset Facility</i> (TCAF) .....	5
5.4. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet.....	6
5.5. Activités pilote.....	7
6 Perspective .....	9

## **1 Objectif de ce rapport**

Avec le présent rapport sur l'utilisation conforme aux buts de la Fondation de ses ressources financières, la Fondation Centime Climatique (FCC) répond à l'obligation fixée au chiffre 2 de son contrat avec la Confédération suisse en date du 19 septembre 2016. Le rapport dresse le bilan des activités de la FCC depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et expose le fait que et la manière dont la FCC a satisfait à ses obligations formulées au chiffre 2 du contrat.

## **2 Exigences applicables à la Fondation**

Les ressources de la FCC doivent servir exclusivement à financer des mesures de réduction des gaz à effet de serre réalisées à l'étranger. A cet effet, la FCC doit soutenir des projets qui promettent l'obtention de certificats de réduction des émissions imputables aux obligations de droit international de la Suisse et répondant aux exigences de qualité de l'ordonnance sur le CO<sub>2</sub> au moment de leur acquisition. La FCC doit remettre la totalité de ces certificats à la Confédération suisse.

En outre, la FCC peut soutenir des activités visant la concrétisation et l'application des possibilités prévues à l'article 6 de l'Accord de Paris après 2020 («activités pilote»), ce pour quoi elle met à disposition un montant d'au moins CHF 20 millions. Les activités pilote doivent répondre à certains critères, définis dans le contrat conclu avec la Confédération suisse le 19 septembre 2016.

## **3 Ressources disponibles et engagements**

Au cours de la période de rapport, la FCC a perçu CHF 7'211'375. Ce montant représente le produit de la vente à la Fondation KliK de 45'071 tonnes de réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> en provenance du Programme Bâtiments de la FCC au titre de l'année 2016; la Fondation KliK peut imputer ces réductions à l'accomplissement de son obligation de compensation en tant que projet autoréalisé. D'ici 2021 inclus, la FCC s'attend à tirer de la vente des effets persistants de son Programme Bâtiments des revenus supplémentaires d'un montant total de CHF 23 millions.

Au cours de la période de rapport, un total de CHF 5'110'373 ont été versés pour répondre aux différents engagements contractés (voir section 5) et couvrir les coûts opérationnels de la FCC.

En tenant compte du résultat de ses placements, la FCC dispose au 25 juin 2018 de ressources de CHF 109'532'474.

Le tableau suivant résume les engagements contractés par la FCC et les paiements déjà effectués:

	Engagement souscrit (en CHF)	Versé du 1.1.2014 au 25.6.2018 (en CHF)	Dont versé au cours de la période de rapport (en CHF)
Achat de 12 millions de CER2	6'604'973 (6'152'047 EUR)	6'604'973	–
Ci-Dev	23'000'000 (23'000'000 USD)	2'353'778	1'101'728
PAF	2'358'000 (2'500'000 USD)	2'358'000	–
TCAF	12'500'000 (12'500'000 USD)	277'159	29'702
Micro Energy Credits	10'800'000 (10'800'000 USD)	3'446'328	1'902'645
South Pole	11'500'000 (10'000'000 EUR)	1'284'604	1'284'604
First Climate	14'375'000 (12'500'000 EUR)	177'400	177'400
Activités pilote	–	183'930	183'930
Total	81'137'973	16'686'172	4'680'009

#### 4 Collaboration avec les autorités fédérales

Au niveau opérationnel, les obligations de la Confédération suisse selon les termes du contrat en date du 19 septembre 2016 sont assurées par le Comité interdépartemental Climat (CID Climat), champ d'action 6 «Echange de quotas d'émission et mécanismes de flexibilité» (CA6). Au cours de la période de rapport, les membres du CA6 et la FCC ont tenu cinq réunions de travail. L'attention s'est portée principalement sur l'acquisition et la sélection de possibles activités pilote, la définition des exigences appliquées aux activités pilote par la Confédération, et la définition et la séquence des processus de sélection et de mise en œuvre d'activités pilote (voir section 5.5).

Le Comité directeur institué en tant qu'instance de décision de la Confédération a reçu en décembre 2017 une délégation du Conseil de fondation de la FCC pour un échange de points de vue, et en mai 2018 une délégation du Comité directeur a assisté en tant qu'invitée à une réunion du Conseil de fondation de la FCC.

## 5 Activités en cours et nouvelles activités

Au cours de la période de rapport, la FCC n'a pas contracté de nouveaux engagements contractuels pour l'acquisition de certificats de réduction des émissions.

### 5.1. Participation à la *Carbon Initiative for Development (Ci-Dev)*

Depuis début 2014, la FCC participe à hauteur de USD 23 millions à la *Carbon Initiative for Development (Ci-Dev)* de la Banque mondiale. Le fonds compte également parmi ses investisseurs les gouvernements de Grande-Bretagne et de Suède, qui participent respectivement à hauteur de GBP 50 millions et également USD 23 millions. De ces montants, GBP 35 millions et USD 40 millions sont disponibles pour l'achat de certificats, les ressources restantes étant allouées à des activités qui améliorent l'accès au marché du carbone pour les gouvernements, les institutions financières, le secteur privé et la société civile. Pour en savoir plus: <https://www.ci-dev.org/>.

13 projets sont actuellement en cours de préparation. Un contrat d'achat a été conclu avec 11 d'entre eux; pour un autre, la conclusion d'un contrat est prévue d'ici fin 2018, et un dernier est encore en cours d'examen. En l'état actuel des choses, il faut s'attendre à un prix moyen par certificat de USD 9,00. La FCC devrait recevoir environ 1,8 million de certificats.

Au cours de la période de rapport, un contrat a été conclu avec le projet suivant:

- **KSL, courant solaire, Kenya:** L'objectif est de faire accéder les ménages ruraux au courant électrique dans 14 régions du Kenya. Pour ce faire, les mesures suivantes sont prévues: i) construction de 120 systèmes en îlot solaire/diesel, ii) vente de 250'000 installations solaires domestiques, iii) électrification de 1'000 bâtiments publics tels des écoles ou des hôpitaux au moyen d'une installation solaire, iv) installation de 380 pompes à eau solaires.

Les recettes de la vente des certificats sont utilisées d'une part pour réduire les coûts de raccordement aux systèmes en îlot solaire/diesel pour les ménages disposant de peu de ressources; d'autre part pour fournir des prestations de garantie pour les installations solaires domestiques; et enfin, afin de permettre l'électrification des bâtiments publics et l'installation des pompes à eau solaires, des fonds renouvelables sont mis en place et alimentés afin de garantir le paiement en temps utile des coûts d'exploitation et de maintenance.

L'Agence d'électrification rurale du Kenya (Rural Electrification Authority Kenya) a été créée en 2006 avec pour objectif d'accélérer le rythme de l'électrification rurale. Le Kenya s'est fixé pour objectif de faire accéder l'ensemble de sa population à l'électricité d'ici 2020.

Le projet doit permettre de réduire 330'000 tonnes de CO<sub>2</sub>, qu'acquiert la Ci-Dev. La Ci-Dev dispose par ailleurs de l'option d'acquérir presque 100'000 CERs supplémentaires. La demande de projet est actuellement en cours d'élaboration et devrait être enregistrée auprès de l'ONU en 2019. La mise en œuvre des premières mesures est prévue en 2018.

Pour une description des dix autres projets, nous vous renvoyons aux deux derniers rapports établis à l'intention du DETEC. Le projet pour lequel la conclusion d'un contrat est encore à venir opère dans le domaine de la petite hydraulique au Kenya; celui en cours d'examen porte sur des fours de cuisson performants au Laos.

## **5.2. Participation à la *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation (PAF)***

Le prix de marché des CERs, extrêmement faible depuis 2012, met en péril la mise en service ou l'exploitation continue de nombreux projets MDP déjà enregistrés. La *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation (PAF)* de la Banque mondiale met à l'essai un concept permettant de déterminer pour ce type de projet un prix à la fois adéquat du point de vue du vendeur et efficient du point de vue de l'acheteur. Pour en savoir plus: <https://www.pilotauctionfacility.org/>.

La FCC et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) participent ensemble à la PAF à hauteur de respectivement USD 2,5 millions, ce qui correspond au total à la participation minimale requise. Les modalités de la collaboration ont été fixées dans un MoU. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements américain, allemand et suédois. Au total, le fonds est doté de USD 55 millions.

En juillet 2015 et en mai 2016 ont été organisées des enchères pour des projets de réduction de méthane dans le domaine des déchets, et en janvier 2017 a eu lieu une enchère portant sur des projets de réduction des émissions de gaz hilarant lors de la production d'acide nitrique. Ces trois enchères, de conception différente, ont permis l'acquisition d'options de vente pour la livraison d'un total de 20,6 millions de certificats d'ici 2020. Le prix net des deux premières enchères s'élevait à USD 2,10 par tonne, celui de la troisième enchère à USD 1,80 par tonne.

Dans le cadre des deux premières échéances des obligations émises, la FCC a reçu livraison de 234'375 CERs, dont 168'175 au cours de l'année de rapport. Une analyse comparative des enchères, ainsi qu'une analyse de l'effet sur les projets du prix minimum garanti par la PAF, sont en cours de préparation.

## **5.3. Participation à la *Transformative Carbon Asset Facility (TCAF)***

La FCC et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) participent ensemble à hauteur de respectivement USD 12,5 millions à la *Transformative Carbon Asset Facility (TCAF)* de la Banque mondiale, ce qui correspond au total à la participation minimale requise afin de pouvoir participer au choix des activités financées. Les modalités de la collaboration ont été fixées dans un MoU. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements allemand (USD 2 millions), britannique (GBP 60 millions), canadien (CAD 3 millions), norvégien (USD 80 millions) et suédois (USD 25 millions). Au total, le fonds est doté d'environ USD 210 millions.

Les pays associés à la TCAF souhaitent mettre à profit la possibilité de coopération volontaire entre Etats signataires prévue à l'article 6 de l'Accord de Paris. Les ressources de la TCAF doivent être déployées de telle manière qu'elles incitent les

pays à niveau de revenus faible ou moyen à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'un secteur tout entier ou à rendre payantes les émissions de gaz à effet de serre. Il faut pour cela développer des méthodes innovantes afin de pouvoir quantifier et créditer les réductions de gaz à effet de serre réalisées.

L'accent est mis sur la traçabilité des réductions d'émissions certifiées et la garantie de leur intégrité environnementale. En particulier, la TCAF souhaite contribuer à aménager la réglementation internationale requise pour mettre en œuvre l'article 6 de l'Accord de Paris. Certains des investisseurs de la TCAF, dont la FCC, prévoient d'imputer les réductions d'émissions certifiées à l'accomplissement de leurs objectifs d'émissions nationaux.

La TCAF est en opération depuis mars 2017. Il est prévu de faire bénéficier les différentes activités d'un soutien d'environ USD 50 millions chacune. Sur les 9 activités possibles présentées à ce jour par la Banque mondiale, 3 activités ont été rejetées par les investisseurs, une activité n'a finalement pas été retenue par la Banque mondiale au terme d'examens plus poussés, et les 5 autres se trouvent encore en cours de traitement. Ces dernières sont implantées en Inde, en Colombie, au Maroc, aux Philippines et au Vietnam.

#### **5.4. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet**

##### **Micro Energy Credits**

La FCC achète auprès de l'entreprise américaine Micro Energy Credits Corp. (MEC) 2 millions de CER2 à livrer d'ici 2021. MEC opère un programme enregistré auprès de l'ONU sous le n° 9181 qui vise à encourager des microcrédits pour des appareils ménagers réduisant les gaz à effet de serre en Inde. Dans le cadre du programme, des microcrédits accordés pour des fours de cuisson efficaces, des lampes solaires et des dispositifs de préparation d'eau potable sont soutenus au moyen des recettes provenant de la vente de CER2.

Le programme est opéré par MEC avec grand succès. A ce jour, 11 CPAs ont été admis au sein du programme et 192'000 fours de cuisson, 811'000 lampes solaires ainsi que 86'000 dispositifs de préparation d'eau potable ont été installés. 580'324 CER2 ont été livrés à la FCC, dont 436'448 au cours de la période de rapport.

##### **Pure Water**

La FCC achète auprès de Pure Water Ltd, filiale à 100% de la société suisse South Pole Group, 2 millions de CER2 à livrer d'ici 2021 en provenance du «International Water Purification Programme» enregistré auprès de l'ONU sous le n° 5962. En collaboration avec le partenaire de mise en œuvre Evidence Action, il est prévu de réaliser des projets de préparation d'eau potable sur un vaste territoire au Malawi, au Kenya et en Ouganda. Pour préparer l'eau potable, 27'000 puits et sources ont été équipés de distributeurs de chlore, permettant à plus de 4 millions de personnes de désinfecter leur eau potable de manière simple et fiable.

A ce jour 218'908 CERs ont été livrés, dont 200'000 CERs de remplacement en provenance d'un autre projet afin de pallier à un manque de liquidité aigu chez Evidence Action.

### **First Climate**

La délivrance de CERs issus de projets MDP enregistrés visant le captage et l'élimination de gaz de décharge est en forte baisse. En raison du faible niveau des prix du marché, il n'est plus possible d'opérer, d'entretenir et de développer de façon rentable les torchères et les systèmes de captage. Les décharges de petite et de moyenne taille sont tout particulièrement concernées car elles n'ont pas accès à un financement adapté.

Afin de rendre possible la poursuite de l'exploitation de tels projets «échoués» en Amérique latine, la FCC a conclu avec First Climate (Switzerland) AG un contrat cadre avec une enveloppe budgétaire de EUR 12,5 millions. Au moyen d'une structure de prix innovante qui se base sur les coûts marginaux de l'élimination du méthane, les risques auxquels font face les titulaires de projet sont réduits et des incitations sont mises en place pour maximiser les réductions d'émissions. Les projets devraient livrer environ 3,1 millions de CER2 d'ici 2021.

A ce jour, un contrat d'achat a été signé avec 13 projets, dont 5 au Brésil, 4 en Colombie, 3 au Mexique et un au Chili. Des négociations sont actuellement en cours avec 4 autres projets au Brésil. Les premiers 34'475 CERs ont été livrés au cours de l'année de rapport.

## **5.5. Activités pilote**

Suite à l'appel d'offres réalisé à la charnière des années 2016/17 pour des activités pilote, au cours de l'année de rapport il a été donné suite aux projets suivants:

- **Pérou, fours de cuisson:** Il s'agit de permettre aux ménages les plus pauvres du pays d'acquérir un four de cuisson efficace qui réduise l'utilisation jusqu'ici non durable de bois à des fins de cuisson.
- **Mexique / Colombie / Pérou, gaz de décharge:** Il s'agit de créer dans le secteur du gaz de décharge une incitation à non seulement capter et brûler le gaz de décharge occasionné mais aussi à le valoriser de manière énergétique pour produire de l'électricité.
- **Thaïlande, courant renouvelable:** Au moyen de l'extension de la rétribution de l'électricité renouvelable injectée, il s'agit d'augmenter la puissance installée d'installations PV sur l'ensemble du territoire de 1,2 GW<sub>p</sub> par rapport à l'objectif actuel.

Dans les pays cités, un deuxième appel d'offres a été réalisé en juillet 2017 pour la soumission de propositions supplémentaires d'activités pilote, dont les critères de sélection ont été élaborés conjointement par le CA6 et la FCC. A l'expiration du délai imparti fin 2017 et depuis, aucune proposition n'a été soumise, alors même qu'au moins deux des pays avaient laissé entrevoir une telle possibilité.



### **Pérou, fours de cuisson**

En tant que titulaire probable de l'activité pilote, Microsol S.A. a été chargé d'élaborer d'ici octobre 2017 un *Pilot Activity Design Document* (PA-DD). Sur la base de ce document, le Comité directeur a décidé que la Suisse devait engager des négociations avec le Pérou pour un *Memorandum of Understanding* (MoU) réglant les détails de l'imputabilité de l'activité pilote au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris. Le Conseil de fondation de la FCC a décidé pour sa part d'engager les négociations pour un contrat d'acquisition des attestations internationales (*Mitigation Outcome Purchase Agreement*, MOPA).

Comme il n'existe jusqu'à présent pas de base suffisante pour négocier un prix d'achat, en avril 2018 Microsol a été chargé d'affiner le concept de mise en œuvre de l'activité pilote et de le mettre à l'essai à petite échelle.

### **Mexique / Colombie / Pérou, gaz de décharge**

En juin 2018, First Climate (Switzerland) AG a été chargé d'élaborer un PA-DD pour le Mexique. En décembre 2017, le Comité directeur avait exigé la limitation à l'un des trois pays, car les ressources personnelles de la Confédération ne permettent pas un suivi de l'activité dans les trois pays.

Le Comité directeur a d'autre part fait valoir des conflits d'intérêts dans la sélection des activités pilote par la FCC, dans la mesure où un membre de la direction de First Climate est également membre du Conseil de fondation de la FCC. Un avis légal interne de l'OFEV a cependant confirmé qu'il était suffisamment pourvu aux éventuels conflits d'intérêts par l'application de la règle de récusation prévue par le règlement d'organisation de la FCC.

### **Thaïlande, courant renouvelable**

South Pole Group a soumis une offre d'élaboration de PA-DD. Cependant, le mandat ne sera déclenché que lorsque le gouvernement thaïlandais signalisera sa disposition de principe à ajouter aux émissions de la Thaïlande les réductions d'émissions imputées par la Suisse au titre de l'activité pilote.

### **Processus et critères**

La FCC et la Confédération ont défini les processus pour l'acquisition, la sélection et la mise en œuvre d'activités pilote dans un document commun («*Procedure for Approval and Implementation of Pilot Activities Supported by the Climate Cent Foundation*»).

En revanche, la tentative de rendre opérationnels les critères de sélection des activités pilote établis dans l'annexe au contrat entre la Confédération et la FCC a dû être abandonnée, car les parties n'ont pas pu s'accorder. Les critères demeurent donc contraignants ainsi que formulés à l'annexe au contrat.

En consultation avec le CA6, le formulaire de demande (*Project Idea Note*, PIN) et le modèle d'élaboration de PA-DD ont été une nouvelle fois révisés.

## **6 Perspective**

Dans les 12 mois à venir, l'accent sera mis d'une part sur les activités pilote et l'allocation des CHF 20 millions prévus à cet effet. L'objectif est toujours de parvenir à finaliser un contrat avec au moins l'un des projets actuellement suivis; en l'état actuel des choses, cela ne devrait cependant guère se produire avant 2020. Cela suppose que la Suisse engage des négociations officielles avec un pays hôte concernant un MoU.

Par ailleurs, la FCC va analyser les options dont elle dispose pour utiliser dans un délai utile et de manière conforme à son contrat les moyens non encore affectés. Le cas échéant, elle en déduira déjà des décisions d'investissement.

---